

# Recyclage Enseignement Médical – Niveau 2

Lycée Professionnel Maritime et  
Aquacole Daniel Rigolet

Rue Matignon  
50100 CHERBOURG EN COTENTIN

☎ : 02 33 44 74 40

✉ [fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr](mailto:fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr)



Norme STCW

## PRÉREQUIS :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de Mer
- Être titulaire du Médical 2

## MODALITÉS D'ACCÈS :

- Remplir un dossier d'inscription
- Avoir un financement

**OBJECTIFS : Révision des acquis théoriques et pratiques ainsi que d'exercices simulés :** Le ou la stagiaire doit être capable, d'assurer les premiers secours en équipe, de veiller à l'hygiène et à la prévention des risques, de porter et d'organiser les soins à bord en étroite collaboration avec le médecin du CCMM (Centre Consultation Médicale Maritime) lors de téléconsultations, de prendre en charge un blessé, un malade ...

**Les formations médicales sont à revalider tous les 5 ans.**

MODULES	DESCRIPTIF	DURÉE EN HEURES	TARIFS EN € (non soumis à la TVA)	MODALITÉS D'ÉVALUATION*
UV PSEM - (Premiers Secours en Equipe Mer)	Le secourisme et l'équipier secourisme, la chaîne des secours, la sécurité, l'alerte, l'obstruction brutale des voies aériennes, les hémorragies externes, l'inconscience, l'arrêt cardiaque, la défibrillation, automatisés externe, les détresses vitales, les malaises et la maladie, les accidents de la peau, les traumatismes des os et des articulation, la noyade, l'hypothermie, les pansements et les bandage, les immobilisations, relevages et brancardage, cas concrets de synthèses	6	617	Contrôles en cours de formation
UV SE - Soins élémentaires	- Savoir respecter les règles d'asepsie, nettoyer une plaie et utiliser un antiseptique, poser des bandelettes ou agrafes à suture, effectuer un pansement. - Savoir mesurer la pression artérielle, mesurer la température corporelle, effectuer une analyse d'urines avec bandelette réactive multi paramètre, mesurer la glycémie sur sang capillaire avec bandelette réactive. - Savoir administrer un médicament en pulvérisation orale, inhalation, nébulisation, savoir préparer une injection parentérale, savoir effectuer une injection sous-cutanée, une injection intramusculaire.	4	72	
UV AMMCT2 - (Aide Médicale en mer et Communication Télé-Médicale)	Organisation de soins à bord des navires Travaux pratiques sur la prise en charge d'un blessé, d'un malade	6	104	
<b>TOTAL PARCOURS COMPLET</b>		<b>16</b>	<b>793</b>	

Un devis sera établi selon le besoin de formation et des modules déjà acquis.

L'absence à un module de formation conduit à la non acquisition de celle-ci.



**Intervenants :**  
Infirmière des Gens de Mer  
Médecin des Gens de Mer  
UDSP 50

❖ La formation est modulaire et se découpe en blocs de compétences.

En cas d'échec, possibilité de se représenter en candidature libre dans un délai de 5 ans.

<b>COMPÉTENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accomplir les gestes de premiers secours en équipe en mer ;</li><li>- Appliquer et faire appliquer les mesures d'hygiène et prévenir les risques professionnels à bord d'un navire</li><li>- Être capable d'apporter une aide médicale en mer et d'accomplir une téléconsultation médicale d'urgence</li></ul>
<b>APTITUDES</b>	<b>Tout capitaine ou marin lorsqu'il est désigné</b> pour dispenser les soins médicaux d'urgence ou désigné pour assurer la responsabilité des soins médicaux doit être titulaire du <b>certificat d'enseignement médical du niveau à jour correspondant à la navigation effectuée</b> sur tout navire de jauge brute inférieure à 500 ne s'éloignant pas à une distance supérieure à 200 milles des côtes,
<b>MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS</b>	Néant
<b>MÉTHODES MOBILISÉES</b>	Cours pratiques et théoriques Supports de cours papier – Salle de cours équipée de vidéoprojecteur – supports numériques – Diaporamas projetés – Vidéos pour illustrer des situations, matériel de secourisme...  Pas de formation à distance
<b>DOMAINES ABORDÉS EN ENTREPRISE</b>	Pas de période en entreprise pour cette formation
<b>SUITE DE PARCOURS</b>	Enseignement médical 3
<b>MODALITÉS DE CONTRÔLE - ASSIDUITÉ</b>	L'assiduité doit être constante et obligatoire. Des feuilles d'émargement signées par le stagiaire et le formateur par demi-journée et un certificat de réalisation est fourni à la fin du cours.
<b>DELAIS D'ACCES</b>	Variable suivant le type de financement.

## FINANCEMENT POSSIBLE :

- CPF
- Financement personnel
- OCAPIAT via l'employeur
- OPCO...

## Code RS : 5924

Date d'échéance d'enregistrement :  
31/12/2026

Certificateur : DIRM

## En 2023

Aucun candidat présenté

Le référent handicap du LPMA Daniel Rigolet : Vincent LEQUENNE Directeur ☎ : 02 33 88 57 10 ✉ : [vincent.leguenne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:vincent.leguenne@developpement-durable.gouv.fr)

Attention : Tous les candidats sont soumis à l'aptitude d'un Médecin des Gens de Mer (excepté pour la formation CQP Vendeur & Préparateur en Produit de la Mer)  
Le responsable pédagogique et le référent handicap étudient la possibilité de l'intégration d'une personne en situation de handicap en fonction de sa problématique posée et de la possibilité d'accueil au sein de l'établissement.



LES LOCAUX SONT ÉQUIPÉS D'UN ASCENSEUR ET DE TOILETTES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.